

Prise de parole en public

Formation destinée à tout élu amené à prendre la parole en public, de façon préparée ou improvisée, ponctuellement ou régulièrement.

Programme

1. Les enjeux de la prise de parole en public
2. La préparation
3. Les différentes zones d'impact
4. Réussir « son entrée en scène »
5. Travailler ses gammes
6. La gestuelle
7. L'improvisation
8. Réussir la clôture de sa prise de parole : la péroraison

Objectifs

- Disposer d'outils et de méthodes pour gérer le trac lié à la prise de parole,
- Disposer d'une méthodologie de la préparation à la prise de parole,
- Disposer de techniques pour capter l'attention de son auditoire,
- Disposer d'outils pour enrichir sa prise de parole.

Moyens pédagogiques

- Méthode pédagogique inductive et participative, donnant priorité au partage d'expérience et à l'élaboration en commun d'un code de bonnes pratiques,
- Mises en situation.

Public visé

Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux.

Notre association est agréée par le ministère pour dispenser la formation des élus locaux.

Formation sur 1 journée

Date : 25 novembre 2025
à Brabant-en-Argonne
(55120), 18 rue des
Brouets, salle des fêtes

Horaire : 9h00-17h00

Effectif : de 8 (minimum)
à 15 personnes (maximum)

Intervenant :

Xavier JARRY,

Consultant-formateur

Coût : 400,00 € pouvant
être pris en charge par
votre DIF, cela ne vous
coûtera rien ni à votre col-
lectivité

Pour en bénéficier,
nous renvoyer votre inscription
avant le 6 novembre 2025